

Médecine et Sciences pharmaceutiques

Mention Biologie Santé



Faculté de Pharmacie

L'insertion professionnelle des Masters 2 spécialité Ingénierie de la Santé parcours Neuropsychologie

Méthodologie d'enquête :

L'enquête a été réalisée à la demande du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche auprès des diplômés d'un master 2 en 2008 sur leur situation au 1er décembre 2010*.

La passation du questionnaire a été effectuée par voie postale, par courriel et par téléphone auprès des diplômés de huit composantes de l'Université Montpellier 1: AES, Droit et Science politique, Economie, Médecine, Sciences pharmaceutique, STAPS, IPAG et ISEM**.

Le taux de réponse pour cette enquête est de 66,1%.

✕ **La promotion diplômée de 2008 est composée d'un homme et de deux femmes dont l'âge moyen est de 34 ans. 2 d'entre eux ont répondu à l'enquête.**

✕ **Depuis 2002, ils occupent en emploi dans la fonction publique. Ils ont obtenu leur master 2 en 2008. Depuis ils préparent une thèse en parallèle de leur emploi.**

✕ **Détails des postes occupés au 1er décembre 2010 par les diplômés :**

Nature de l'employeur	Secteur d'activité	Taille de l'entreprise	Lieu de l'emploi	Intitulé du poste	Statut Type de contrat	Niveau de l'emploi	Responsable d'équipe	Ancienneté (en mois)	Temps partiel	Salaire net mensuel	Moyen d'obtention
La fonction publique	Activités pour la santé humaine et action sociale	500 et +	Hérault	Médecin anesthésiste réanimation	Fonctionnaire	Personnel de catégorie A	Oui	105	-	4 000 €	Suite à un concours de la fonction publique
La fonction publique	Activités pour la santé humaine et action sociale	500 et +	Hérault	-	Fonctionnaire	Personnel de catégorie B	Oui	98	70	1 100 €	Grâce à des relations personnelles

Tous les deux déclarent que leur situation professionnelle est stable.

Septembre 2011

Contact: osipe@univ-montp1.fr

L'ensemble des résultats d'enquêtes sont disponibles sur le site du SCUIO-IP, rubrique "Enquêtes jeunes diplômés"
http://www.univ-montp1.fr/formation/information_orientation_et_insertion_professionnelle

* Selon une charte du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, tous les observatoires de l'insertion professionnelle des étudiants doivent enquêter les diplômés 30 mois après l'obtention de leur Master 2. La date d'observation est fixée au 1er décembre 2010 pour la promotion 2007/2008.

** AES: Administration Economique et Sociale. IPAG: Institut de Préparation à l'Administration Générale. ISEM: Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management. STAPS: Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives